

Transports 2



Mode alternatif

Carpentras en vélo

Comment désengorger le centre ville de Carpentras ? Voilà une question que la municipalité se pose depuis longtemps.

Parmi les solutions, l'une est simple : le vélo.

C'est un mode de transport économique, respectueux de l'environnement, non bruyant et agréable. Il s'adapte à la personnalité de chacun. Il peut être sportif, décontracté, sérieux ou distingué et il est source de bienfaits pour la santé.

Mais pour augmenter le nombre de cyclistes en ville, il ne faut pas seulement sécuriser la circulation en vélo, il faut aussi donner envie aux habitants de l'utiliser dans leurs déplacements quotidiens en rendant son usage agréable et rapide. C'est pourquoi une vraie politique vélo doit s'accompagner de l'installation d'un "système vélo" efficace (déplacements sécurisés, soutien aux tentatives d'utilisation) et d'une campagne de sensibilisation qui touche un large public.

Pour initier cette démarche la ville de Carpentras s'est appuyée sur les compétences d'un bureau d'études spécialisé grâce au soutien financier conjoint de l'ADEME et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette étude a porté sur les pratiques actuelles du vélo et les besoins de la ville et a ensuite permis de mettre en oeuvre les actions considérées comme prioritaires. Un comité de pilotage rassemblant élus, techniciens, propriétaires de magasins de vélos et enseignants a été constitué.

L'étude

Cette étude a permis d'analyser :

Les pôles de déplacements

Il est nécessaire de prendre en compte toutes les activités génératrices de déplacements dans leur globalité afin d'intégrer les trajets des cyclistes dans cet ensemble.

Les conditions de circulation

L'étude a analysé les voies cyclables existantes, leur taux de fréquentation, les goulets d'étranglement et les zones pouvant être à l'origine d'accidents.

Les attentes de la population

Un sondage a été effectué auprès des scolaires.

A l'issue de ce diagnostic, différentes actions ont été proposées pour améliorer et augmenter la pratique du vélo :

- ◆ des infrastructures cyclables pour les déplacements journaliers et de loisirs (axes structurants ou voies vertes)
- ◆ des parcs de stationnement abrités et sécurisés
- ◆ une campagne de sensibilisation
- ◆ des plans de mobilité vélos pour les entreprises ou les écoles.

Les actions réalisées ou en cours de réalisation

La sensibilisation dans les écoles

La commune a décidé de s'appuyer sur les enfants pour promouvoir l'usage du vélo. Une sensibilisation des jeunes est un gage de réussite car ce sont les utilisateurs majeurs des modes alternatifs, les plus avides de liberté et ils représentent un relais important pour sensibiliser les adultes. Une opération a donc été menée auprès des écoles, en collaboration avec le corps enseignant, du 14 mai au 8 juin 2001. Onze établissements primaires et cinq collèges y ont participé (soit 2 200 élèves). Ils ont reçu un cours pédagogique sur le vélo et les dangers qui y sont associés et un cours pratique sur le terrain. Pour animer les cours théoriques un petit fascicule, "Max et les fables vélocipédiques" a été distribué à tous les enfants.



20 vélos ont été prêtés par la ville. Le milieu associatif (OMS, ASPTT...) a également participé à l'encadrement. Le corps enseignant a souhaité la reconduction de cette action, ciblée sur les CM1 et CM2.

Une limitation du stationnement en ville

Une politique cyclable n'est effective que si la circulation des voitures en ville est limitée. Le stationnement est désormais payant, des parkings gratuits sont ouverts à l'entrée de la ville.

Des axes structurants

Une piste sur l'axe est-ouest de 750 m reliant la place de Verdun et l'hôpital a été réalisée entre le trottoir et un parking, elle est balisée et bien séparée des autres usagers.

Une deuxième piste est en projet : 1,8 km sur le boulevard autour de Carpentras. Les trottoirs y sont assez larges pour permettre le partage entre piétons et cyclistes. De la sorte les vélos pourront sans danger traverser le centre ville.

Des parkings vélos

La Mairie a équipé les rues d'arceaux à vélo en 8 points du centre-ville. Les écoles en ont également installé devant leur établissement.

Grâce à la réflexion engagée au cours de cette étude, la ville de Carpentras connaît maintenant mieux les enjeux, les besoins et les implications d'une politique cyclable. Même si le nombre de cyclistes est encore faible et la diminution du nombre de voitures en centre ville peu significative, un premier pas a été fait. C'est un travail de longue haleine. Les politiques vélos pour être complètes doivent s'associer à un partage plus équitable de la voirie entre les modes de transport.

Les avantages d'un tel projet

- ◆ Agir en faveur de l'environnement : plus de cyclistes c'est moins de voitures en ville, une diminution de l'engorgement du centre-ville et donc une amélioration de la qualité de l'air et une baisse des consommations d'énergie.
- ◆ Améliorer le cadre de vie.
- ◆ Réaliser un projet mobilisateur, porteur d'une image positive, apprécié par la population comme par les touristes.

Contact et remerciements :

M. AUDRIC (Adjoint délégué à l'Environnement)
 Direction des Services Techniques
 Hôtel de Ville - B.P. n°264 - 84208 CARPENTRAS Cedex
 Tél. : 04.90.60.84.00

La sécurité

Le vélo ne peut exister sans le sentiment de sécurité. L'installation de pistes cyclables ou pistes en voie propre est la solution la plus souvent proposée. Les facteurs de réussite sont la sécurisation des intersections, une bonne visibilité pour chacun, la séparation des vélos et des voitures, la continuité des axes, la création d'axes de contournement de voies dangereuses et de chemins verts. L'installation d'infrastructures ne doit pas être considérée comme l'unique solution. Les campagnes d'incitation et de sensibilisation à l'utilisation et au respect des modes doux sont indispensables.



Éléments financiers

COÛT :

Étude		17 200 €
Aménagements	parcs à vélos :	3 900 €
	2 pistes cyclables (l'une) :	22 900 €
Fascicule "Max et les fables vélocipédiques"		3 050 €
Animation scolaire		
Location de cars		3 354 €

AIDES :

FREE* pour l'étude	12 044 €
ADEME pour les fascicules	2 287 €

* FREE : Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie (Etat-Région-ADEME)

Répertoire des fiches transport

T1 - A Nice on roule au gaz naturel

T2 - Carpentras en vélo

T3 - Le transport à la demande : une réalité

T4 - Marchons vers l'école !

T5 - Des solutions pour une dépollution efficace



Fiche rédigée par :



Agence Régionale de l'Énergie
 CMCI - 2, rue Henri Barbusse
 13241 Marseille cedex 1

Tél. : 04 91 91 53 00 - Fax : 04 91 91 94 36
 e-mail : work@arene.fr / www.arene.fr

Directeur de la publication :
 Guy ILGRANDE

Trage : 3000 exemplaires
 ISSN : en cours